

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ANNÉE 2009

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Comme à chaque année, le Maire de la Ville doit obligatoirement transmettre aux citoyens le rapport sur les états financiers et ce, au moins quatre semaines avant l'adoption du budget, qui devrait avoir lieu, cette année, le 22 janvier 2010 à 19 h lors d'une séance extraordinaire à être tenue à l'Hôtel de Ville.

C'est donc avec plaisir que je vous présente ce rapport, qui inclut les résultats pour une période de dix mois terminée le 31 octobre 2009 et les résultats financiers au 31 décembre 2008, tels que vérifiés par la firme Amyot Gélinas, comptables agréés. Vous trouverez aussi un tableau résumant la rémunération annuelle de vos élus et les orientations du Conseil pour l'année 2010.

Par ailleurs, au nom de tout le Conseil municipal, nous tenons à vous remercier de la confiance que vous avez portée en notre équipe lors de la dernière élection. L'ensemble des dépenses de notre campagne électorale (4 060 \$) a été entièrement assumé par le Maire et les six (6) Conseillers.

Finalement, nous tenons à offrir à chacun de nos concitoyens nos meilleurs vœux pour la période des Fêtes qui approche.

Le Maire,



Jean-Pierre Nepveu

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ANNÉE 2009

RÉSULTAT POUR LA PÉRIODE DE DIX (10) MOIS TERMINÉE LE 31 OCTOBRE 2009

	RÉEL (10 mois)	BUDGET Année 2009 (12 mois)
<u>REVENUS</u>		
Taxes	2 786 589 \$	2 788 869 \$
Autres revenus de sources locales	154 089 \$	244 761 \$
Transferts	0 \$	7 400 \$
Emprunt pour immobilisation	0 \$	0 \$
Affectation du Surplus	<u>203 699 \$</u>	<u>120 000 \$</u>
	<u>3 144 377 \$</u>	<u>3 161 030 \$</u>
<u>DÉPENSES</u>		
Administration générale	1 069 600 \$	1 156 147 \$
Sécurité publique	467 705 \$	525 170 \$
Voirie municipale	366 345 \$	500 078 \$
Hygiène du Milieu / Environnement	263 325 \$	307 199 \$
Aménagement, Urbanisme et Développement	93 282 \$	117 641 \$
Loisirs et Culture	64 920 \$	57 642 \$
Frais de financement	398 379 \$	497 153 \$
Dépenses en immobilisation	<u>10 125 \$</u>	<u>0 \$</u>
	<u>2 733 681 \$</u>	<u>3 161 030 \$</u>
<u>SURPLUS/DÉFICIT</u>	<u>410 696 \$**</u>	

** Considérant les revenus et dépenses projetés au 31 décembre 2009, un léger surplus est anticipé pour 2009

RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2008

Le Conseil a retenu les services de la firme Amyot Gélinas, S.E.N.C., comptables agréés, pour faire la vérification du rapport financier pour l'année terminée le 31 décembre 2008.

Voici le résumé de ce rapport financier :

ACTIF	4 539 878 \$
PASSIF	3 151 891 \$
AVOIR DES CONTRIBUABLES	1 387 987 \$
REVENUS	3 085 229 \$
DÉPENSES	2 756 725 \$
EXCÉDENT DES REVENUS (DÉPENSES) POUR L'ANNÉE 2008	328 504 \$

RÉMUNÉRATION ANNUELLE DES ÉLUS

	<u>Rémunération</u>	<u>Allocation de dépenses</u>
Le Maire – Ville d'Estérel	21 803 \$	10 901 \$
Le Maire – Agglomération	2 112 \$	1 056 \$
Le Maire – MRC des Pays-d'en-Haut	5 395 \$	2 697 \$
Les Conseillers (chacun)	7 268 \$	3 634 \$

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$ OCTROYÉS EN 2009

La liste de ces contrats est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville.

AUTRES ORGANISMES MUNICIPAUX

MRC des Pays-d'en-Haut

- Ville d'Estérel est membre de la MRC. Les Maires des dix (10) municipalités tiennent une assemblée mensuelle.
- La Quote-part de la Ville d'Estérel se situe à 63 782 \$ pour l'année 2010.
- La Municipalité régionale de Comté est un organisme para-municipal qui a pour objectif le développement de sa région, pour en savoir plus sur les programmes de la MRC, vous pouvez consulter leur site internet : <http://www.lespaysdenhaut.com/MRC.html>

Agglomération Sainte-Marguerite-Estérel

- La Ville d'Estérel occupe un poste sur huit au Conseil de l'Agglomération Sainte-Marguerite-Estérel.
- Les représentants de la Ville d'Estérel et de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson ont l'intention de travailler conjointement pour la création d'un budget qui saura minimiser les coûts pour tous les citoyens de l'Agglomération.
- Les services gérés par l'Agglomération incluent principalement l'incendie, l'anneau de glace, la bibliothèque et quelques rues dites artérielles.

ORIENTATIONS POUR L'ANNÉE 2010

Gestion des actifs

- Établir un programme de réfection du réseau routier.
- Débuter les travaux sur les routes principales et secondaires (drainage, pavage ...).
- Évaluer la possibilité de réaliser un réseau piétonnier et cyclable dans la Ville.

Gestion des services

- Resserrer les liens entre les patrouilleurs et les citoyens en maintenant le service de Protection 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
- Assurer la mise à jour fréquente du site Internet.
- Transmission des correspondances via le site Internet de la Ville et par courrier électronique.

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL - 2010

Les séances ordinaires du Conseil ont lieu les vendredis soirs suivants :

Le 22 janvier	19 h 30	Le 16 juillet	17 h 00
Le 19 février	19 h 30	Le 20 août	17 h 00
Le 19 mars	19 h 30	Le 24 septembre	19 h 30
Le 16 avril	19 h 30	Le 15 octobre	19 h 30
Le 21 mai	17 h 00	Le 19 novembre	19 h 30
Le 18 juin	17 h 00	Le 17 décembre	19 h 30